

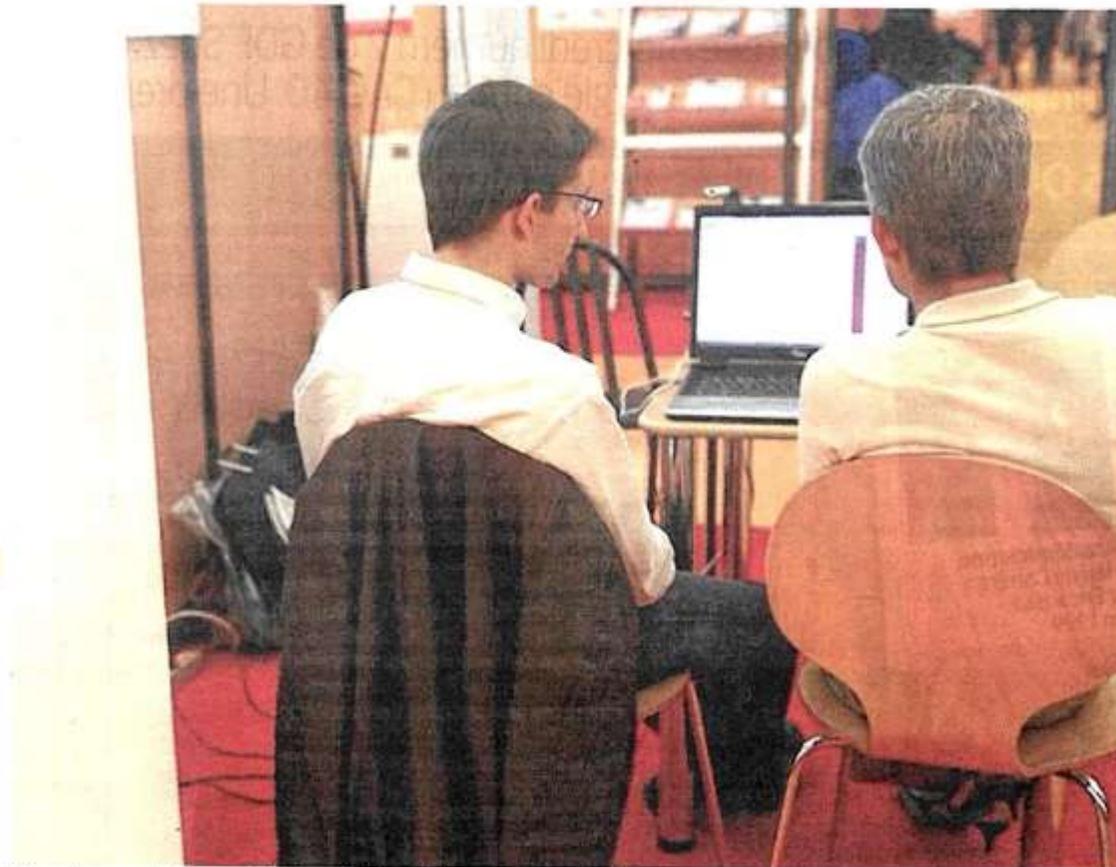
Le juteux marché des chômeurs

SOCIAL. De plus en plus de chômeurs se tournent vers les services de coachs privés pour les accompagner dans leur recherche d'emploi. Des séances facturées, en moyenne, entre 100 et 200 € de l'heure.

LES COACHS PRIVÉS se lancent à l'assaut du marché du... chômage. Un bon filon : les agents de Pôle emploi sont débordés, incapables d'assurer un suivi régulier, et les demandeurs d'emploi se sentent délaissés, livrés à eux-mêmes. Ils sont donc de plus en plus nombreux à être prêts à déboursier entre 100 et 200 € en moyenne, et parfois jusqu'à... 400 € de l'heure pour bénéficier d'un accompagnement personnalisé. « La demande est en très nette hausse. Les chômeurs sont dans une situation de souffrance et d'inquiétude. En temps de crise, ils ont d'abord besoin de réconfort », explique Bernard Soria, administrateur de l'association SF Coach.

Avec un taux de chômage qui flirte avec les 10 %, le secteur est donc en pleine croissance. Ana Fernandez, la fondatrice d'Energycoaching, peut en témoigner. En l'espace de six ans, elle a multiplié sa clientèle par dix, passant de 20 chômeurs par an en 2008 à 200 aujourd'hui. Elle leur propose en cinq séances d'une heure — facturées 100 € chacune — d'apprendre à faire un CV efficace, un courriel de motivation, à se présenter en trois minutes et à donner de la visibilité à leur candidature sur Internet.

« Je ne les lâche pas jusqu'à ce qu'ils trouvent du travail. Si ce n'est pas le cas, je n'encaisse pas leur chèque », affirme Ana Fernandez. Selon elle, 85 % d'entre eux trouvent un emploi en moins de trois mois. Et de préciser : « Certains clients ne paient pas parce qu'ils bénéficient d'un droit à la formation. » Depuis janvier



Décrocher un entretien peut s'avérer difficile et, découragés, certains chômeurs se tournent parfois vers un coach privé.

dernier, Ana Fernandez, plutôt habituée aux seniors, voit apparaître une nouvelle clientèle, les jeunes diplômés. « Avant 2014, il n'y en avait pas. Sans travail malgré un bac + 5, leurs parents leur offrent des cours de

coaching pour leur anniversaire ou Noël. » Drôle de cadeau...

D'autant que rien ne garantit le sérieux du service rendu. « N'importe qui peut ouvrir une entreprise de coaching. Cette profession n'est pas

encore réglementée », regrette Ana Fernandez. Les garde-fous sont bien dérisoires : « Nous avons mis en place un système d'accréditation mais cela reste difficile à contrôler », reconnaît Bernard Soria. Selon les der-

niers chiffres de 2010, 1 500 personnes déclarent exercer le coaching professionnel, auprès des entreprises et des particuliers, et seulement 450 sont accréditées par des organisations professionnelles. Les formations varient des cursus universitaires dispensés par Paris-VIII ou Paris-II à des prétendus diplômes obtenus à prix d'or en quelques séances. Jusqu'à 7 000 € pour trois jours...

Difficile de faire le tri entre les vrais coachs et les opportunistes

Paradoxe, certains chômeurs y voient l'occasion d'une reconversion et deviennent à leur tour formateurs. Du coup, difficile de faire le tri entre les vrais coachs et les opportunistes. Du côté du Snap, syndicat national du personnel de Pôle emploi, on doute de l'efficacité de ces sociétés de coaching : « On a déjà soustrait il y a quelques années l'accompagnement des demandeurs d'emploi à des prestataires, les résultats montrent qu'ils ne sont pas meilleurs que nos conseillers », assure son secrétaire général, Laurent Mérique. « Mais c'est vrai que, avec un agent pour 200 personnes, on peine à faire notre travail », admet-il.

Aux demandeurs d'emploi de choisir entre ces multiples suivis. Tout est une question de budget. Qui peut se payer de tels coachs ? « Il y a ceux qui ont les moyens et les autres. » Ce marché risque de creuser un peu plus les inégalités.